

COURS PRIVE A DISTANCE AU LYCEE LANTERNE DE SOGONIKO

FICHE N°7

EPREUVE : D'ECONOMIE

PROF : M.KEÏTA ADAMA 73 29 46 70 **DATE : MARDI, 16 JUIN 2020**

I. Analyse de document : (05 points)

POPULATION AGEE DE 65 ANS OU PLUS, 1960-2040 en %

Pays	1960	1968	Projection		
			2000	2020	2040
France	11,6	13,2	15,2	19,5	<u>23,1</u>
Allemagne	10,6	15,1	17,0	21,7	28,0
Italie	<u>9,1</u>	13,1	15,4	19,1	24,9
Japon	5,7	10,5	15,1	21,0	22,7
Suède	11,8	17,5	16,6	20,8	22,8
Suisse	11,0	14,7	16,8	24,4	28,6
Royaume-Uni	11,7	<u>15,3</u>	14,5	16,4	20,0
Etats-Unis	9,2	12,1	12,2	16,2	20,2
Moyenne OCDE	9,7	12,7	13,9	18,0	22,2

Source : L'avenir de la protection sociale, OCDE, Paris, 1988, p.12

A partir du tableau ci-dessus

Consigne :

- 1) Donne la signification des chiffres soulignés ;
- 2) Calcule la population de 65 ans et plus de la France en 1960 si l'effectif moyen de la population était de 40 millions d'habitant à la même époque
- 3) Calcule le TAAM de la population de 65 ans et plus du Japon de 1960 à 2020.
- 4) Quelle est la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus en Suisse en 1968 ?
- 5) Après avoir défini le vieillissement démographique donne les deux principaux facteurs explicatifs.

II- Dissertation : (15 points)

Sujet : Les politiques démographiques tant mises en œuvre peinent à s'appliquer dans le monde.

A l'aide des documents ci-joints et de tes connaissances personnelles, tu évoqueras les caractéristiques de ces différentes politiques démographiques mises en œuvre dans le monde et tu aborderas ensuite leur efficacité.

Document 1 : Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'Union européenne (nombre d'enfants par femme)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Europe des Quinze	1,46	1,46	1,47	1,50	1,49	1,50	1,52	1,55
Nouveaux pays membres	1,42	1,36	1,32	1,31	1,27	1,24	1,23	1,25
Europe des Vingt-Cinq	1,47	1,45	1,46	1,48	1,46	1,46	1,48	1,51

Source : ODE.

Document N°2 : Croissance démographique (Monde et Grandes Régions) en %

Régions	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2007	1950- 200 7	1971- 200 7
Monde	1,74	1,89	1,78	1,89	1,69	1,26	1,16	-0,71	-1,43
Pays moins développés	2,68	2,75	2,79	2,27	1,92	1,49	1,38	-1,16	-1,88
Pays développés	1,40	1,10	0,93	0,85	0,71	0,31	0,22	-3,19	-3,82

Source : Statistiques de Maddison, op. cit. supra.

Document N°3 : La mise en place progressive des politiques démographiques en matière de fécondité

En Afrique, les politiques relatives à la fécondité, et plus largement à la démographie, peuvent être distinguées selon deux formes principales. Les premières ont été élaborées par quelques pays pionniers, tels la Tunisie, le Kenya et le Ghana, après leur indépendance et en période de croissance économique, comme une composante de leur politique de développement. Les secondes, les plus nombreuses, ont été le produit plus ou moins direct des crises et récessions économiques. Certaines furent définies de manière relativement endogène, en Algérie par exemple, comme une réponse au décalage entre la croissance de l'économie et celle de la population. La plupart des autres ont été suscitées de l'extérieur, en tant que part obligée des programmes d'ajustement structurel comme en Afrique sub-saharienne francophone. Quelques pays se sont situés en dehors de ces évolutions, parce qu'ils n'ont pu, du fait de guerres ou de conflits internes, mettre en œuvre une politique ou développer celle qu'ils avaient esquissée (Congo, Érythrée, Liberia, Rwanda. . .).

La chronique du CEPEP : Politique démographique, Planification familiale et transition de la fécondité en Afrique
Janvier-Mars 2000, no 36

Document N°4 : L'abandon de la politique de l'enfant unique

En premier lieu, parce que la Chine va se retrouver avec une structure de population qui va commencer à devenir défavorable à son économie. Entre les années 1980 et la fin des années 2000, le pays a bénéficié d'une structure démographique extrêmement favorable : la part d'actifs, en gros les adultes – nous, les démographes, considérons que c'est la population âgée de 15 à 59 ans – était exceptionnellement élevée. Elle a atteint jusqu'à 70 % de la population totale. Mais, depuis le début des années 2008, cette part commence à diminuer. Le nombre de personnes âgées va augmenter et, en raison de la baisse de la natalité, la population adulte va diminuer.

Fin de l'enfant unique en Chine : « Il est peu probable que la fécondité remonte » François BOUGON Le Monde.fr

Document N°5 : Une fécondité élevée en France

Avec 2,01 enfants par femme, la France était toujours championne de la fécondité parmi les 28 pays de l'Union européenne en 2014, selon des chiffres diffusés, mardi 15 mars, par l'Office européen des statistiques, Eurostat. Elle est également la seule à afficher un taux supérieur à 2 parmi tous les pays.

Ce chiffre est toutefois inférieur à celui du niveau de renouvellement de la population dans les pays développés (2,1), c'est-à-dire le nombre moyen de naissances vivantes par femme nécessaire pour maintenir constante la taille de la population en l'absence de toute migration.

La France toujours championne européenne de la fécondité

Document N°6 : S'adapter aux changements démographiques

Deux conclusions s'imposent. D'une part, il est de bonnes et de mauvaises politiques de population, que ce soit du point de vue de leurs objectifs et des méthodes mises en œuvre ou de l'efficacité des mesures prises ici évoquées. Si les premières peuvent être utiles, nous n'avons évidemment nul besoin des secondes. Mais, d'autre part, aussi utile soit-elle une politique de population stricto sensu risque fort de ne pas suffire à atteindre l'objectif assigné si elle ne s'insère pas dans un ensemble plus global de politiques économiques, sociales, culturelles, favorables aux changements de comportements individuels.

Les politiques démographiques sont-elles efficaces ? Jacques Vallin. 27 Novembre 2015.